

**Annexe 1 : Résolution du conseil municipal ou d'administration**

Remplir, imprimer, signer et dater les deux exemplaires du formulaire et des documents exigés. À votre convenance, faire parvenir votre demande à la direction régionale concernée du [ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques](#) ou du [ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs](#).

**Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de**

\_\_\_\_\_

Nom légal de la personne morale

**Le**

\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_

Heure

**Étaient présents et faisaient quorum les membres suivants du conseil d'administration**

_____	_____
_____	_____

**Sur proposition dûment constituée, appuyée et adoptée, il est résolu que**

\_\_\_\_\_

Nom de la personne (ou des personnes) désignée

**soit autorisée, au nom de**

\_\_\_\_\_

Nom légal de la personne morale

**à signer toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministre du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement.**

**Pour le projet suivant :**

**Copie certifiée le**

\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_

Nom

\_\_\_\_\_

Titre

\_\_\_\_\_

Signature

**Annexe 2 : Aide-mémoire**

Documents à joindre à une demande de certificat d'autorisation.

De plus, fournir avec la demande tous les autres documents que vous jugez utiles à l'étude du dossier (p. ex., photographies aériennes montrant les lieux où l'activité est projetée, études de faisabilité ou de rentabilité).

Deux exemplaires de la demande;

Fiche du REQ (section 1.4);

Résolution du conseil municipal ou d'administration s'il s'agit d'une personne morale, d'une société, d'une association ou d'une municipalité (cochez la ou les cases appropriées) :

Copie certifiée d'un document émanant du conseil d'administration ou de ses associés ou de ses membres, qui autorise le signataire de la demande à le présenter, si le demandeur est une personne morale, une société ou une association (sections 2.1, 2.2 et annexe 1);

Copie certifiée d'une résolution du conseil municipal qui autorise le signataire de la demande à le représenter, s'il s'agit d'une municipalité (sections 2.1, 2.2 et annexe 1).

Déclaration du demandeur (section 2.3);

Paiement des frais d'analyse (section 2.4);

Terrain où se situe l'activité (cochez la ou les cases appropriées) :

Preuve de propriété du terrain où se réalisent les travaux (voir section 4.1);

Accord écrit du propriétaire pour la réalisation des travaux, s'il y a lieu (voir section 4.1);

Preuve de propriété du lit d'un cours d'eau ou d'un lac, s'il y a lieu (voir section 4.1);

Permis d'occupation du domaine hydrique de l'État ou accusé de réception délivré par la Direction du domaine hydrique de l'État du MDDELCC, s'il y a lieu (voir section 4.1);

Bail, claim ou accusé de réception du MERN (voir section 4.1).

Décision de la CPTAQ si les travaux se réalisent en territoire agricole (section 4.2);

Plan de localisation précisant le secteur où l'activité doit être réalisée (section 5.1);

Photographies du site actuel (section 5.1);

Caractérisation écologique dûment signée et datée (sections 5.2 à 5.5);

Résultat de la demande de données fauniques à la direction régionale du MFFP (section 5.4);

Résultat CDPNQ (section 5.5);

Localisation des aires protégées (section 5.5);

Plans à l'échelle dûment signés et datés (sections 6.1 et 8);

Devis dûment signés et datés (sections 6.1 et 8);

Calendrier de réalisation (section 6.3);

Programme de surveillance et de suivi (section 6.4);

Copie de la lettre de confirmation du financement de la Fondation de la faune du Québec, le cas échéant (section 7);

Toutes autres demandes de permis ou autorisations requises à la section 4;

Tous autres documents indiqués dans les sections 9 et 10.